



## Joyeuses fêtes de fin d'année

Echos  
de la Constituante

5

La Tribune  
de Mathias Reynard

11

### Une 13<sup>e</sup> rente. C'est Noël...

En fait, non, ce n'est pas un cadeau. Ce n'est en aucun cas de la charité. Ce n'est même pas un beau geste.

C'est normal. C'est dû. C'est mérité !

Comme si on ne savait pas que ça fait belle lurette que le 1<sup>er</sup> pilier ne suffit pas à vivre. Comme si on avait fermé les yeux durant des

décennies sur une honte, une vergogne, un article de la Constitution ignoré, balayé, rangé dans un tiroir.

Les rentes de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) ont pour mandat constitutionnel de couvrir les besoins vitaux de manière appropriée

Suite en page 2



## Suite de l'édito

(art. 112 al. 2 b). C'est écrit, et pourtant, ce n'est plus le cas depuis bien longtemps. Avec une rente maximale de Fr. 2370.-, qui peut, qui ose encore prétendre que cela suffit pour vivre dignement ??? Et, faut-il le rappeler, la dernière hausse digne de ce nom des rentes AVS a eu lieu il y a près de 50 ans. C'est dire si la notion de dignité est méprisée dans ce riche pays qui est le nôtre.

Pour compenser le fossé entre le montant d'une rente AVS et un minimum vital, on accorde des prestations complémentaires. Près d'une personne sur dix a besoin de cette prestation aujourd'hui, sans compter celles et ceux qui n'osent pas ou renoncent à la demander. Le texte de l'initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS le précise clairement, et c'est important de le savoir: «La loi garantit que le supplément annuel n'entraîne ni la réduction des prestations complémentaires ni la perte du droit à ces prestations.»

Si l'initiative est acceptée, et cela dépendra évidemment d'une participation massive à la votation et d'un élan de solidarité essentiel, la rente sera versée en 12 fois, avec un supplément de 8.33 %.

8.33 %, c'est bien moins que la hausse des primes de l'assurance maladie, la hausse de la facture d'électricité, la hausse des biens de première nécessité, et j'en passe.

Les retraité-es sont un peu semblables au personnel soignant. On les applaudit de temps en temps, on leur rend hommage, on les remercie pour leur précieux soutien de famille. Et puis, quand viendra le temps de les traiter dignement, on aura droit à des arguments tellement crasseux et puants qu'il faudra se boucher les oreilles.

En attendant de se retrousser les manches et d'envoyer une bonne claque à celles et ceux qui contestent la solidarité et la justice, profitons dans la mesure du possible de gâter nos proches, de les entourer avec douceur et bienveillance.

Le PeupleVS vous souhaite à toutes et à tous de merveilleuses fêtes de fin d'année!

A l'année prochaine!

**Barbara Lanthemann,**  
rédactrice en cheffe

Edito

Tu es déjà abonné-e au PeupleVS? C'est très bien ça, un tout grand merci pour ta fidélité!

Pour soutenir encore un peu plus ce mensuel qui en a grandement besoin, tu peux offrir un abonnement à la personne de ton choix!

Comment?

Tu envoies le nom et l'adresse du / de la bénéficiaire à l'adresse [abonnement@le-peuplevs.ch](mailto:abonnement@le-peuplevs.ch)

Tu verseras Fr. 5.- de plus sur ton abonnement, c'est aussi simple que ça! Une tune!

Le PeupleVS s'efforce contre vents et marées de paraître chaque mois.

Ton soutien est précieux! MERCI!

Abonnement

## POUR NOS ABONNÉS

**Idée  
cadeau**



**Pour 5 francs,  
tu peux offrir  
un abonnement annuel  
au PeupleVS  
à qui tu veux!**

[abonnement@le-peuplevs.ch](mailto:abonnement@le-peuplevs.ch)

# Nos prochains combats

Le mois de décembre est toujours l'occasion de tirer un bilan de l'année écoulée, et de se pencher sur les défis qui nous attendent pour la prochaine. C'est ce que nous avons fait lors du Congrès du PSVR de samedi dernier à Collombey-Muraz, dont vous trouverez un compte-rendu dans les pages de ce numéro. Penchons-nous donc sur l'avenir.

Dès le mois de mars, nous pourrions renforcer très concrètement le pouvoir d'achat de la population, et protéger les conditions de travail. Nous voterons sur l'initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS, ainsi que sur l'extension des horaires d'ouverture des magasins, tout comme sur l'initiative des jeunes libéraux pour étendre l'âge de la retraite et le lier à l'espérance de vie. Le Congrès a arrêté nos recommandations de vote: OUI à une 13<sup>e</sup> rente AVS, NON à l'extension des horaires d'ouverture et à la retraite liée à l'espérance de vie.

**Le Congrès a arrêté nos recommandations de vote: OUI à une 13<sup>e</sup> rente AVS, NON à l'extension des horaires d'ouverture et à la retraite liée à l'espérance de vie.**

Il s'agit là de sujets capitaux qui nous permettront de placer fortement nos thèmes: nous pourrions montrer que le PSVR est le parti qui s'engage pour que toutes et tous puissent vivre dignement à la retraite, et que celle-ci ne soit pas repoussée éternellement, sous couvert de calculs cyniques. Pouvoir bénéficier d'une retraite digne et épanouissante après une vie de labeur et ne pas craindre pour son pouvoir d'achat une fois que l'on s'y trouve est un droit acquis de longue lutte. Engageons-nous pour le préserver et le renforcer.

En refusant l'extension des horaires d'ouverture des magasins, nous pourrions également nous tenir aux côtés du personnel de la vente, et stopper nettement une dégradation de ses conditions de travail. L'extension des horaires suggérée ne profiterait qu'aux grandes chaînes de magasins – c'est bien pour cela que l'UCOVA, association faîtière du commerce de détail, refuse la loi.

Nous pourrions aussi dire oui à notre nouvelle Constitution. Le Congrès du PSVR recommande clairement le oui au projet avec droit de vote et d'éligibilité pour les personnes étrangères en matière communale. Ce texte amène pléthore d'améliorations et correspond bien mieux aux préoccupations actuelles de la population ainsi qu'aux défis de notre temps que celle de 1907. Cependant, le combat sera rude: comme texte

global, il est évident que le projet n'est parfait pour personne. Nous devons tout donner pour expliquer les principales avancées que ce projet amène pour notre canton, et sensibiliser la population à l'importance d'un oui clair le 3 mars.

Après une pause hivernale bien méritée, ces différentes campagnes, ainsi que celles à venir sur l'initiative d'allègement des primes et les loyers, doivent nous permettre de poser les jalons de notre succès pour les élections communales d'automne 2024. Nous travaillons déjà à leur planification, qui reste certes du ressort des sections de notre parti, mais pour laquelle nous souhaitons apporter toute l'aide utile et nécessaire.



Il est évident que la recherche de candidat-es pour les élections communales sera une tâche centrale du printemps prochain. **Camarades, si l'idée de vous lancer comme candidat-e sur une liste vous traverse l'esprit, n'hésitez pas à prendre rapidement contact avec votre section, ou avec le Secrétariat du PSVR s'il n'y a pas de section dans votre commune. Nous souhaitons soutenir le plus de candidatures possible.** Les résultats des votations, tout comme ceux des élections fédérales, montrent que nous avons de grandes chances de rencontrer le succès dans de nombreuses communes si nous parvenons à y lancer des candidat-es.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous remercie pour votre engagement constant!

**Clément Borgeaud,**  
président du PSVR



Le mot du Président



# 2024, année déterminante pour le monde du travail!

Rarement une année aura eu une telle importance pour les salarié-es de ce canton et de ce pays!

En effet durant la première partie de la prochaine année, nous devons voter sur des enjeux très importants.

Au niveau cantonal, nous devons d'abord nous prononcer sur le référendum que nous avons lancé, avec d'autres, sur la loi concernant les ouvertures des magasins. Nous nous opposons avec la plus grande fermeté à la modification de cette loi qui vise à étendre de 30 minutes les ouvertures des magasins les soirs de semaine et à étendre, de façon insidieuse les zones dites touristiques, zones dans lesquelles les magasins peuvent être ouverts 7/7 et ce jusqu'à 21 h.

Cette modification législative conduirait à une détérioration des conditions de travail du personnel de la vente qui connaît déjà des conditions difficiles et des salaires bas. Par ailleurs, elle fragiliserait encore davantage les petits commerces de proximité (leur association professionnelle s'oppose du reste à la loi modifiée) et ne profiterait qu'aux grandes surfaces!

Pour toutes les informations utiles concernant le syndicat Unia en Valais, il vous suffit de scanner le code QR ci-contre.



**Le Syndicat.**

Au niveau cantonal, nous allons également nous déterminer sur la Constitution. Le nouveau texte contient des avancées importantes (congé parental, protection des lanceurs d'alerte, etc.). L'enjeu déterminant est cependant l'octroi du droit de vote et d'éligibilité au niveau

communal pour les détenteurs d'un permis C. En effet, sans cela le Valais aurait une constitution qui légitimerait un régime d'apartheid politique!

Au niveau, fédéral avec la votation pour une 13<sup>e</sup> rente AVS qui vise à réaliser le mandat constitutionnel permettant aux personnes à la retraite de vivre dignement après une vie de labeur, le rejet de l'initiative qui vise à porter la retraite à 67 ans ainsi que le rejet nécessaire de LPP 21 qui a pour but de nous faire payer plus de cotisations tout en touchant des rentes plus basses, les enjeux sont ici aussi très importants.

C'est pourquoi tout en vous remerciant pour votre engagement important en 2023, engagement qui nous a notamment permis de récolter suffisamment de signatures pour le référendum contre la LOM et pour le salaire minimum cantonal, je vous donne déjà rendez-vous en 2024 pour continuer le combat et la lutte en faveur du monde du travail.

**Blaise Carron,**  
secrétaire régional Unia Valais



# Echos de la Constituante

Le Centre laisse la liberté de vote à ses membres concernant la nouvelle constitution. Les jaunes et noirs du Haut Valais et l'UDC la refuse. Une partie de la droite et certains conservateurs (qu'on garde volontairement au masculin) sont donc contre cette nouvelle constitution.



La votation sur la question de la nouvelle constitution ne sera pas une votation ordinaire. Et de fait : nous voterons sur 190 articles. Evidemment que nous ne pouvons être d'accord sur tous points. Personne ne le peut. Un consensus a dû être créé, chaque partie prenante ayant défendu ses convictions. Peu importe la forme de l'exercice, si celui-ci est fait démocratiquement, une acceptation unanime des articles constitutionnels n'est pas possible.

La campagne pour cette nouvelle constitution débutant alors, concentrons-nous sur les points positifs de ce texte ; à défaut de s'accommoder d'un refus pour uniquement l'un ou l'autre des articles. C'est à nous, individus et partis favorables, de convaincre autour de nous. En parlant, par exemple, de ces victoires :

- Un congé parental. On en parle beaucoup et pour cause : ce nouvel acquis serait une avancée certaine vers l'égalité pour notre canton, mais également pour la Suisse. Ce congé n'existant pas au niveau fédéral, l'instaurer dans des cantons permettra une facilité d'essor de celui-ci sur le plan national.
- Un droit à l'inclusion et à l'intégration garanti. Ce droit à, non seulement l'intégration, mais surtout l'inclusion, permettra de continuer et de renforcer la qualité de la prise en charge des personnes issues de l'immigration dans notre canton. C'est un droit essentiel au vivre ensemble. Il est également complété dans le droit à la formation : « Toute personne dépourvue des connaissances et compétences nécessaires à une insertion sociale et professionnelle minimale a droit à des mesures de formation adéquates. »
- Droit à une interaction humaine : Dans un contexte où les intelligences artificielles s'imposent dans notre société, où les robots ou machines automatisées prennent place, il est important de garantir ce droit pour certaines

situations, par exemple dans la santé ou la justice. Nous aurions ainsi le droit, essentiel, de garder un contact humain.

- La motion populaire : Elle permettra à 200 titulaires des droits politiques au plan cantonal d'adresser une motion au Grand Conseil, renforçant ainsi encore notre démocratie.
- La non-remboursabilité de l'aide sociale : Un droit renversant la logique culpabilisante actuelle.
- Le développement durable : Plusieurs articles vont dans le sens du développement durable, notamment par la promotion d'une économie circulaire, la prise en compte des aspects environnementaux dans les décisions étatiques, le fait que l'Etat et les communes : « assurent aux générations actuelles et futures un environnement sain et sûr en veillant au respect des limites planétaires adaptées à la réalité cantonale ». Nous pouvons

encore citer le droit à un environnement sain : « Toute personne a le droit de vivre dans un environnement sain, propre et durable ». Des droits évidemment absents de notre constitution de 1907.

La liste est, évidemment, non-exhaustive. Je vous invite à consulter cette nouvelle constitution, ou à nous contacter, constituantes et constituants, afin de trouver les points qui vous touchent et toucheront les gens autour de vous.

Ensemble, pour nous, pour vous, pour eux, nous convaincrions.

**Caroline Reynard,**  
élue à la Constituante PS / GC



Pour obtenir les informations concernant la Constitution, rendez-vous sur le site <https://constitution-oui.ch/> via ce qr code





# Vœux 2024



**TAMPONS ENCREURS  
GRAVURE AU LASER**

Dateurs - Encres spéciales  
Mise en page - Imprimés



Av. des Platanes 8  
**3960 SIERRE**

Romaine Zufferey  
Tél. 027 322 50 55  
[www.stampo.ch](http://www.stampo.ch)  
[info@stampo.ch](mailto:info@stampo.ch)

## Le PS Salvan

souhaite, aux lectrices  
et lecteurs du Peuple.VS,  
une belle fin d'année placée  
sous le signe de la solidarité  
et du partage.

En espérant que l'année  
2024 soit emplie de succès,  
de pacifisme et  
de respect.»



## Le PS de Monthey

vous présente  
ses meilleurs vœux  
pour l'année 2024

## Le Groupe parlementaire PS Gauche citoyenne

remercie ses élu·e·s, ses  
camarades et sympathisant·e·s  
pour leur engagement,  
et adresse à toutes et tous  
ses meilleurs vœux 2024



Parti socialiste  
Section de Sion

**Bonnes fêtes  
à toutes et à tous et  
en route pour 2024!**



**Z.E.P. Sàrl**

création et entretien de jardin

Fabrice Zufferey  
architecte paysagiste

Quartier du Foulon 20  
3965 Chippis  
www.zep-paysagiste.ch

027 455 11 16  
079 327 93 08  
info@zep-paysagiste.ch

*vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024*

# Meilleurs vœux



keran

Votre agence  
marketing à Sion

# 2024

**La Présidence  
du PSVR, Clément,  
Caroline et Anne-Laure,**

vous souhaitent  
de joyeuses fêtes et  
une bonne année 2024

**P.-A. ZUFFEREY**

CHIPPIS

ferblanterie – couverture  
étanchéité – sanitaire

*A votre service depuis 3 générations*

**079 649 06 85**  
pa.zufferey@netplus.ch

*Le team  
P.-A. Zufferey  
vous souhaite  
de joyeuses  
fêtes de fin  
d'année,  
ainsi qu'un  
heureux et  
serein 2024*



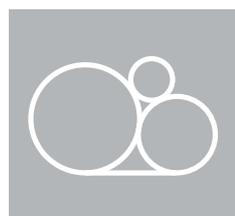
**La section  
socialiste de Sierre**

vous souhaite  
à toutes et tous de  
bonnes fêtes et le  
meilleur pour cette  
nouvelle année!

**Le PS de Collombey-Muraz  
et son président de commune  
Olivier Turin**

vous souhaitent de joyeuses fêtes  
et une bonne année 2024

<https://www.facebook.com/pscollombeymuraz>



# SCHOECHLI

IMPRESSION & COMMUNICATION

Technopôle 2 – 3960 Sierre – T. +41 (0)27 452 25 25

# BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

*Groupons-nous, unissons-nous !  
Pour poursuivre la défense,  
en 2024, de nos valeurs socialistes  
de solidarité et de justice sociale !*



**Le Syndicat.  
Die Gewerkschaft.  
Il Sindacato.**



Toute l'équipe  
d'Unia région Valais  
vous souhaite  
un joyeux Noël et  
une heureuse année  
**2024**

Blaise Carron, secrétaire régional



**La Société immobilière  
Rue de Conthey 2 SA**



vous souhaite  
ses meilleurs vœux  
pour 2024

**La section socialiste de Nendaz**



vous présente  
ses meilleurs vœux  
pour l'année

**2024**

**Le Groupe socialiste et gauche  
citoyenne de la Constituante**

vous présentent - pour la dernière fois -  
leurs meilleurs vœux pour l'année 2024

Caroline  
Corinne  
Fabien

Gaël  
Janine  
Jean-Marc

Lucile  
Olivier  
Pierre



# Congrès du Parti socialiste du 9 décembre

Les membres du Parti socialiste du Valais romand s'étaient donné rendez-vous à Collombey-Muraz pour un bilan des élections fédérales et pour les recommandations en vue des votations du 3 mars prochain.

## Autorités communales

**Olivier Turin**, président socialiste de la commune hôte, ouvrait la séance. Cette commune qui atteindra 10'000 habitants en 2024 fait face à de nombreux défis. Par suite du refus des Collombeyrouds de fusionner leur commune avec celle de Monthey, les objectifs sont clairs pour l'avenir: stabiliser, consolider et réaliser. Olivier Turin soulignait l'importance du projet de la zone Tamoil qui s'étend sur 150 hectares. Cette zone pourrait accueillir de 5 à 8000 employés à l'avenir sur différents sites voués à la technologie du futur et au secteur du tertiaire, d'où l'intérêt de penser mobilité douce, zones de rencontres et bio diversité.



## Président du PSVr

Le président du PSVr, **Clément Borgeaud** s'est ensuite félicité de la grande mobilisation de toutes les camarades lors des élections fédérales, en espérant que celle-ci se poursuivra lors des prochaines échéances, votations cantonales et fédérales, puis élections communales.

## Invitée d'honneur

Pour l'invitée d'honneur **Jessica Jaccoud**, ancienne présidente du PS vaudois et conseillère nationale nouvelle élue, «la question du logement est essentielle pour le PS car elle est le carburant des inégalités». Dans un discours frais et teinté d'humour, soulignant les liens étroits qu'elle entretient avec le Valais depuis son enfance, elle n'a pas manqué de rappeler l'importance d'un soutien envers les locataires. Ceux-ci, soit environ 40% de la population valaisanne, sont en effet soumis à de fortes pressions et doivent impérativement être défendus, en particulier avec des référendums.

## Bilan des élections fédérales

Au point du jour consacré au **bilan des élections fédérales 2023**, on a souligné la très grande visibilité du PS durant la campagne. On s'est félicité du résultat à Evionnaz, commune dirigée par une présidente socialiste, Valérie Santacroce-Tacchini, qui figure à la 9<sup>e</sup> place des communes les plus socialistes de Suisse (36.5%!).

La candidate aux Etats, **Aferdita Bogiqi**, très émue au moment de prendre la parole, a remercié chaleureusement toutes les personnes qui l'ont soutenue tout au long de sa campagne.

## Emmanuel Amoos

Le conseiller national réélu sous la Coupole s'est quant à lui penché sur les thèmes porteurs du PS durant la campagne. La perte du pouvoir d'achat, les votations sur l'initiative des primes à 10% du revenu, et la Caisse publique doivent nécessairement renforcer la mobilisation du PS, en Valais aussi! Ce sujet, justement, consacré à une caisse publique avec des primes proportionnelles au revenu, sur le modèle de calcul de l'impôt fédéral direct, indique que pour 85% de la population, le fardeau serait inférieur. Il est dès lors urgent que le PS revienne à la charge avec cette proposition.

## Elections statutaires

La Présidence et les comités directeurs du PSVr devaient être réélus. Faute de démissions et de candidature externe, c'est donc par acclamation que toutes les membres des organes ont été reconduits à leur fonction.

## Recommandations de vote pour le 3 mars 2024

Loi sur l'ouverture des magasins:  
NON à l'unanimité moins 2 abstentions

AVS x 13: OUI à l'unanimité

Nouvelle Constitution:  
OUI à l'unanimité moins 1 NON et 2 abstentions

**Le PeupleVS reviendra évidemment sur les différents sujets à votations dans les prochains numéros!**

# La justice au cœur de l'action socialiste

« On a beau tourner et retourner les choses comme on veut, le seul sujet, c'est la justice. » Les mots de Christiane Taubira, ancienne ministre de la Justice, mais surtout infatigable militante des Droits humains, parlent à nos cœurs socialistes. Comme elle, face aux extrémismes, au racisme et au sexisme, nous gardons la ligne, celle de la justice !



Cette justice, c'est notre boussole ; elle guide mon action au Conseil d'Etat et dans mon Département. En cette fin d'année, c'est l'occasion de jeter un regard sur les actions menées en 2023 par le Département, sous l'angle de la justice.

## Justice pour celles et ceux qui fuient la guerre

Dans ce domaine, notre responsabilité est immense, afin de garantir une politique d'asile humaine et inclusive. Nous devons lutter pour nous libérer des préjugés, pour en libérer la société. Pour que la population puisse voir chez les réfugiés – non pas ce qui nous différencie – mais bien ce qui est semblable : notre humanité commune.

Pour que ces points communs soient visibles, il ne faut plus placer les réfugiés à l'écart ; au sommet d'un col ou perdus dans la montagne. Quel meilleur moyen que celui de la rencontre pour permettre les dialogues et tordre le cou aux préjugés ? Ainsi, nous venons d'ouvrir le premier centre d'hébergement collectif du Haut-Valais au cœur de la ville de Brigue. Au programme : hébergement, mais aussi formation, échanges, hôtellerie-restauration. Il en va de notre honneur de résister face à l'extrême-droite, à celles et ceux qui veulent opposer les misères. Et la meilleure réponse à leur apporter, c'est notre solidarité.

**Pour paraphraser Martin Luther King, une injustice commise, peu importe où et contre qui, menace la justice dans le monde entier.**

## Justice pour les victimes de violence

Les mécanismes de domination sont profondément ancrés dans notre société : violences domestiques ou dans l'espace public, violences sexistes ou sexuelles, violences psychologiques ou physiques, harcèlement ou traite des êtres humains... Lorsque la violence est systémique, c'est bien à l'État d'intervenir. Pour y parvenir, il faut agir sur quatre piliers : prévention, détection, prise en charge des auteurs et prise en charge des victimes.

Pour renforcer les dispositifs existants, nous venons de créer deux entités : la première (AVIT) a pour mission de lutter contre la traite des êtres humains ; la seconde (FAVA) d'améliorer la prise en charge des victimes de violences.

## Justice pour le personnel de la santé

La formation est le premier volet de mise en œuvre de l'initiative pour des soins infirmiers forts... mais former n'est pas suffisant, il faut améliorer les conditions de travail pour que le



personnel des soins continue à travailler dans ce domaine. Le Conseil d'Etat a décidé de débloquer 42 millions (!) sur les trois prochaines années, afin d'augmenter, d'une part, les salaires et indemnités du personnel et, d'autre part, renforcer la dotation du personnel. Une Convention collective de travail (CCT) devrait être prochainement mise en place pour les EMS et les centres médico-sociaux (CMS).

## Convergence des luttes

Fidèles à nos valeurs, nous gardons toujours notre boussole de la justice. Il n'y a pas de hiérarchie des luttes à mener ; nous luttons avec les mêmes convictions pour des revendications salariales que pour la protection de l'environnement ou une société plus inclusive. Nous combattons la pauvreté, qu'elle touche une personne migrante ou un retraité. Nous combattons les discriminations quelle que soit la forme qu'elles prennent ! Pour paraphraser Martin Luther King, une injustice commise, peu importe où et contre qui, menace la justice dans le monde entier.

# Oui

Je m'abonne  
au **Peuple.VS**

A renvoyer à

Le Peuple.VS  
Rue de Conthey 2  
1950 Sion

Abonnement annuel : Fr. 95.-

Abonnement de soutien : Fr. 130.-

Abonnement membres JSVr : Fr. 50.-

ou directement sur le site:  
**www.lepeuplevs.ch**

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



19 décembre  
à 19 h 00

Comité directeur



Parti socialiste  
du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant-e-s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVr. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse: [redaction@le-peuplevs.ch](mailto:redaction@le-peuplevs.ch) (max. 1700 caractères).

Impressum

Le vengeur masqué



Il était encore tout petit, Christophe, quand sa grand-maman lui racontait des histoires au coin du feu.

Le conte du petit chaperon rouge a laissé une empreinte indélébile. Les images de la charmante demoiselle au manteau rouge et du grand méchant loup aux crocs acérés ont longtemps peuplé sa mémoire.

Et puisqu'il n'était jusqu'à peu pas possible de chasser le loup, protégé par la Convention de Berne, Christophe a opté pour les demoiselles. Plus faciles à approcher, consentantes et dociles, elles ont certainement contribué, un certain temps, à effacer le traumatisme du chaperon de son enfance.

Puis le loup est revenu. On le voit sur nos pages, en photo, en vidéo, solitaire ou en meute. Le souvenir refait surface, la terreur, la peur du noir, c'est l'angoisse.

C'est sans doute ce qui a conduit le petit Christophe devenu grand à s'inscrire sur la liste des chasseurs désignés pour éliminer le prédateur aujourd'hui. Thérapeutique sans doute, la mission est salvatrice, pour toutes celles et tous ceux qui gobent tout ce qu'on raconte.

Mensuel  
12<sup>e</sup> année

Site internet : [www.lepeuplevs.ch](http://www.lepeuplevs.ch)

Rédaction : Barbara Lanthemann  
[redaction@le-peuplevs.ch](mailto:redaction@le-peuplevs.ch)

Abonnement : annuel CHF 95.-  
de soutien CHF 130.-  
supplémentaire CHF 5.-  
membres JSVr CHF 50.-  
[abonnement@le-peuplevs.ch](mailto:abonnement@le-peuplevs.ch)

Tarifs de publicité : CHF 200.- (1/8 page)  
CHF 400.- (1/4 page)  
CHF 800.- (1/2 page)  
CHF 1600.- (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS  
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion  
079 443 76 41  
[publicite@le-peuplevs.ch](mailto:publicite@le-peuplevs.ch)

Maquette : Stampo SA - Romaine Zufferey

Parution : 11 numéros par année